

➤ **Demain la Terre**, durant le salon, a signé un partenariat avec Vivalya, réseau de grossistes qui travaille principalement avec la restauration et les primeuristes. *“Un test avait été réalisé notamment avec Pomly pour fournir Elios, société de restauration collective cliente de Vivalya, explique Marc De Nale (à d.), directeur de l'association. Le producteur touche ainsi un réseau auquel il n'avait pas forcément accès. Demain la Terre est mis en avant dans la démarche. Et le client respecte la loi Egalim qui impose 20 % de bio et 30 % de produits sous Sigo (signes officiels de qualité) ou HVE”*, argumente-t-il.



Sur ce dernier point, Demain la Terre a rencontré Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. L'objectif est de faire reconnaître la charte Demain la Terre comme une 3<sup>e</sup> voie pouvant entrer dans les 30 %, autrement que par la HVE. /